



Inscriptions
gratuites
www.delibere-toi.be



DÉLIBÈRE TOI



4000
STAGES GRATUITS
EN BRABANT WALLON

LA CHALOUPE  

Convention de partenariat entre La Chaloupe et les partenaires du projet Délibère-Toi :

Nous souhaiterions clarifier par cette convention les raisons pour lesquelles le projet *Délibère-Toi* est pertinent pour toutes les communes de la Province du Brabant wallon et pour la jeunesse.

Délibère-Toi c'est une **initiative unique**, où l'on **partage des valeurs** où des jeunes s'éveillent aux activités qui existent **près de chez eux** et des opérateurs leurs transmettent un savoir.

Les partenaire(s)

NOM + prénom :

Commune :

Service et statut:

Numéro de téléphone :

Adresse E-mail:

École(s) secondaire(s) sur le territoire :

ET

Coordination du projet *Délibère-Toi* (Camille van der Bruggen), à travers La Chaloupe AMO, dont le siège social est établi à la rue du Monument, 1, 1340 Ottignies, représentée par son directeur, monsieur Luc Descamps.

Quoi?

Le projet *Délibère-Toi* est un projet **positif et participatif** qui fédère les jeunes, les opérateurs, les écoles et les communes du Brabant Wallon.

Avec *Délibère-Toi*, les jeunes de 12 à 21 ans peuvent, sur leur temps libre, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes handicapées ou d'enfants en activités...), acquérir de nouvelles compétences (permis B théorique, premiers secours, babysitting...), découvrir des métiers (fleuriste, journaliste, vétérinaire) ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles (breakdance, participation à une émission de radio...). C'est pour eux une expérience unique à ne pas manquer !

Quand?

Ce projet se déroule durant les périodes des délibérations de **juin et de décembre**, ainsi que pendant **l'été** soit du 22 juin au 31 août 2022 et la semaine avant les vacances de décembre 2022 (uniquement les formations dans les écoles en décembre).

Qui?

Le projet *Délibère-Toi* est ouvert à **TOUS** les jeunes de 12 à 21 ans vivant et/ou scolarisés au sein de la Province du Brabant wallon.

Où?

Toutes les activités/stages se déroulent sur l'ensemble de la Province du Brabant wallon.

Collaboration?

Dans le cadre de ce projet, l'équipe *Délibère-Toi* **sollicite le soutien des partenaires locaux**.

A ce titre, l'équipe de *Délibère-Toi* s'engage vis-à-vis du partenaire à :

- La coordination générale : mise en place des stages, gestion du site internet, gestion des inscriptions, communication.
- Fournir les supports de communication nécessaires à la publicité et la promotion du projet (film de présentation du projet, site web, lettres de présentation, articles, bâches, affiches, flyers ...).
- Planifier 1 réunion de rencontre individuelle par an avec le partenaire.
- Être disponible et joignable pour toute question ou demande.
- Fournir un rapport d'activité.

Le partenaire s'engage vis-à-vis de l'équipe *Délibère-Toi* à :

- **Soutien à la promotion** du projet en général et **mise en évidence des activités qui ont lieu sur sa commune.**
Demande d'autorisation du Collège communal pour :
 - Articles dans votre bulletin communal (pour parution à partir mars-avril jusqu'en juin)
 - Affichage sur les panneaux communaux et lieu pour disposition de flyers
 - Publication et partage d'articles sur les réseaux sociaux de la commune et site internet
 - Disposition d'un emplacement pour placement de bâches
 - Autorisation et lieu pour la réalisation de chalktag écologique avec le logo.

Rem : *Les supports sont disponibles sur simple demande à l'équipe de Délibère-Toi = utiliser la charte graphique de Délibère-Toi lors de la communication.*
- **Tenir au courant** l'équipe de Délibère-Toi des actions mises en place afin que la communication générale soit efficace.
- Pour le partenaire avec école(s) sur son territoire, soutien à la promotion dans les écoles*.
- Mettre en évidence de **nouveaux opérateurs locaux** et les inviter à proposer une activité (stage) sur la commune. Prendre le premier contact et présenter le projet aux opérateurs que vous connaissez sur la commune: les renvoyer vers la coordinatrice *Délibère-Toi* et nous transmettre leurs coordonnées.
- En fonction du nombre de stages organisés sur la commune, consacrer minimum ½ journée pour aller sur place et **rencontrer les jeunes/opérateurs aux moments des stages** (faire quelques photos, et valoriser les stages de sa commune sur les réseaux sociaux).
- **Faciliter la mise à disposition de locaux** pour l'organisation de formations**

Coordination *Délibère-Toi*
Camille van der Bruggen

Les partenaires communaux



Selon la stratégie de communication mise en place avec les écoles de votre région.

Prévoir de communiquer sur le projet lors des moments clés:

mise en ligne des stages (mars)

Ouverture des inscriptions (avril)

Relance pour les inscriptions (Mai)

et début des stages (juin)

****Les formations:**

Il est possible d'organiser différentes formations dans les écoles en priorité mais aussi dans les communes où il n'y a pas d'écoles secondaires :

- Premiers Secours : 1 ou 2 journées
- Initiation au permis de conduire théorique : 1 jour (*Difficulté d'avoir des formateurs en suffisance mais si vous en connaissez nous pouvons le contacter afin de convenir d'un forfait !*)
- Repair café : " Escape box de la réparation » : 2 heures
- InforJeune : Création de CV et Job étudiants: 2h
Initiation aux démarches pour le permis de conduire : 1h
- Self-défense: 2h
- Initiation à l'improvisation : 3h
- Initiation au codage : 4 ou 5 jours dans un local informatique
- Prévention routière et conduite en scooter : 1 journée
- ASBL JEC: Animations "Être acteur au lieu de subir", "Inclusion, kesako?", "Vivre ensemble ou pas": 1 journée ou ½ journée
- Initiation avec un journaliste : ½ journée
- ***Vos idées ou opportunités peuvent encore être proposées.***

NB : *Il y a toujours une priorité pour l'inscription des élèves dans leurs écoles OU pour les jeunes d'une commune à partir du 19 avril (ouverture des inscriptions) au 1 mai.*

L'équipe de Délibère-Toi prend en charge :

- Le prix de la formation (en fonction du budget formation)
- Gestion des inscriptions via le site
- Communication/Organisation avec l'organisme de formation
- Visibilité via le site

Le partenaire prend en charge:

- La mise à disposition d'un local adéquat et respectant les mesures sanitaires (en fonction du type de formation)
- Communiquer sur votre formation via vos canaux de diffusion.
- Une personne pour ouvrir les locaux et les fermer + Accueil et aide à l'installation (+- 8h30 et vers +-17h)
- Indiquer l'accès au local (fléchage au préalable)
- Nettoyage des locaux

Notre système d'inscription en ligne permet la priorité aux jeunes de votre commune du 19 avril au 1 mai (comme pour les écoles) avant la formation. Au-delà de ce délai, si celle-ci n'est pas complète, nous ouvrirons la formation à tous les jeunes du Brabant wallon.